

**Réunion de Bureau  
24 et 25 septembre 2005 – Ornans (25)**

*Ce compte rendu est provisoire. Il sera validé lors de la prochaine réunion. Le cas échéant, modifications ou remarques figureront dans le compte rendu de la réunion suivante.*

**Présents** : Laurent GALMICHE, Philippe KERNEIS, Henri LAVICTOIRE, Bernard LIPS, Annick MENIER, Delphine MOLAS, Claude MOURET, Claude ROCHE.

**Excusé** : Bernard TOURTE.

1. Approbation du compte-rendu précédent
2. États Généraux de la Spéléologie (EGS)
3. Journées Nationales de la Spéléologie
4. Centre National de Documentation Spéléologique (CNDS)
5. Salariés
6. Budget
7. Secours des Fontanilles
8. Recensement des équipements et sites de pratique (RES)
9. MEDD – BRGM
10. Mémento du dirigeant
11. Appel de cotisation 2006
12. Lettre de l'élu n°28
13. Spelunca n°100
14. Karstologia n°45-46
15. Canyon du Tapoul
16. Délégation écoles départementales de spéléologie (EDS)
17. Éducation Nationale
18. Congrès 2006
19. UIS et FSUE
20. Charte graphique
21. CDS 21
22. SPAM
23. Dette région Normandie
24. Carnet de vie du bénévole
25. Courriers de Michel Douat
26. "Les sportifs s'engagent pour la sécurité routière"
27. Convention avec la FNRASSE
28. Courrier Air France
29. CSR de la Réunion

Cette réunion s'est déroulée sur le lieu du congrès régional de spéléologie de Franche-Comté. Nous remercions Benoît Decreuse pour son accueil et l'organisation de cette réunion.

## 1. Approbation du compte-rendu précédent

Le compte-rendu de la réunion de Bureau des 25 et 26 juin 2005 ne fait l'objet d'aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

## 2. États Généraux de la Spéléologie (EGS)

Convention avec le CDS du Gard : Claude Roche prépare un texte de convention. La mise à disposition du minibus du CDS lors des EGS sera indemnisée au tarif fédéral d'un véhicule utilitaire soit 0,29 euros/km.

### Prise en charge des frais par la FFS :

Le CDS fournira une liste de 20 à 30 organisateurs qui seront pris en charge par la FFS (y compris pour le repas de gala).

Il sera également proposé une prise en charge (déplacement, hébergement et repas) aux rapporteurs et animateurs des tables rondes, tout en insistant sur la possibilité d'opter pour un reçu fiscal.

Les membres du CD et du Bureau seront pris en charge sur la même base que tous les participants aux EGS (pas de prise en charge de l'hébergement et repas, prise en charge partielle ou reçu fiscal pour le déplacement). Les présidents de région bénéficieront d'une prise en charge le vendredi sur la ligne budgétaire « réunion des présidents de région ».

Déplacements des participants : il leur sera proposé de choisir entre :

- un reçu fiscal calculé sur la base de 0,274 euros/km + péages (aller seulement pour une remise sur place, aller et retour pour une remise par courrier après envoi des justificatifs du retour) (le reçu fiscal ouvre droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant du don),
- ou un remboursement d'un montant égal à 0,15 euros/km avec fourniture du numéro d'immatriculation du véhicule (même montant sur présentation du billet de train qui sera photocopié).

Georges Mercier, aidé d'une personne, enregistrera les demandes et éditera les reçus (Prévoir imprimante, photocopieuse). Henri Lavictoire, en collaboration avec Georges Mercier, créera une note de frais simplifiée adaptée à la manifestation pour le 20 octobre.

Plaquette : Annick Menier présente une maquette de 20 pages en quadrichromie au format A4. Le coût d'impression pour 500 exemplaires sera d'environ 3.500 euros TTC, financé en grande partie par des insertions publicitaires (pour Béal et Péguet, dons sous forme de matériel éventuellement). Claude Roche est chargé de contacter les auteurs des lettres de parrainage et de les communiquer à Gilles Turgné pour insertion dans la plaquette.

Le plan pourrait être le suivant :

- couverture sur papier 250 grammes
- 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de couverture : insertions publicitaires
- pages 3 à 9 : mots du Maire de Méjannes, du président Bernard Lips, du président d'honneur des EGS Richard Maire, du ministre Jean-François Lamour, du président du CNOSF Henri Serandour, du président du Conseil Général, du président du CDS 30
- pages 10 à 11 : programme des 3 jours avec les salles;
- pages 12 à 13 : plan de Méjannes le Clap (lieux d'hébergement, de restauration, implantation des salles, des parking)
- pages 14 à 15 : liste des exposants et expositions avec plan de situation
- page 16 : carte de France avec les différentes régions avec le nombre de fédérés par région , les grandes questions qui seront débattues au cours des EGS
- page 17 : remerciements aux principaux organisateurs du Gard, de la FFS et des participants pour le traitement des questionnaires
- page 18 : Comité d'honneur

La sous chemise couleur, utilisée pour envoyer les questionnaires, servira pour les synthèses de l'analyse des différents questionnaires et le programme détaillé avec les intervenants, animateurs.

Elle sera insérée dans la chemise cartonnée blanche qui a servi pour le dossier de presse JNS (en stock) sur laquelle sera apposé un autocollant EGS et les 4 logos officiels ( FFS, MJSVA, CNOSF, CG 30). L'autocollant sera tiré à 1000 exemplaires, 500 pour les congressistes et 500 à la vente.

Les documents des synthèses seront tirés au siège à Lyon.

Différents documents des écoles EFS, EFC et EFPS, des plaquettes fédérales... pourront être ajoutés.

L'ensemble sera remis aux participants, lors de l'accueil, dans une poche offerte par le Conseil général avec des plaquettes de la région.

Le CDS et Monique Rouchon seront en charge de l'accueil.

Inscriptions : avec la poche de documents, les participants recevront les clés de chambre, les draps et un badge. Les étiquettes des badges seront éditées au siège, ainsi que les factures et les tickets repas. Les badges seront fournis par la FFS. La mise des étiquettes sous badge sera faite à Méjannes par l'équipe d'accueil, renforcée par les salariés de la FFS (Bernard Lips fera le point avec les salariés).

Il sera proposé aux commissions de fournir leurs publications à Spelunca Librairie pour la vente. Les stands des commissions seront hébergés aux côtés de Spelunca librairie

Autres animations : des panneaux permettront aux participants de noter des idées. Des points de rencontres (dans le gymnase) permettront de discuter sur des sujets comme le site internet (GTIF), les demandes de subvention, le RES, Spelunca, Karstologia, les produits fédéraux, Spelunca librairie. Des « séances poster » présenteront des initiatives originales.

Invitations : une première liste comprend le Conseil général (90), Michel Catusse (inspecteur coordinateur du BEES spéléologie), CNOSF, Messieurs Journaux, Zedet, Cheminade (MJSVA), Barthod (MEDD), DIREN, pôle ressources national sports de nature, SNPSC, ANECAT, membres d'honneur de la FFS, FFME, FFCAM, FFESSM.

#### Programme général (salles)

- **Vendredi** : réunions des commissions, en soirée films (Thierry Aubé)
- **Samedi** matin : Une grande salle occupée par les 3 commissions (thème : EPI) et une autre salle pour la réunion des présidents de région  
Ouverture officielle des EGS à 11 heures (Bernard Lips, Richard Maire, Maire de Méjannes puis Jean-Pierre Holvoet)  
Repas de midi : 1<sup>er</sup> service 11 h 45, deuxième service 13 h  
Samedi après-midi : ateliers dans 3 salles (100, 350 et 500 places) disponibles dont une distante de 800 m des deux autres.

***Ateliers** - Chaque question ne sera traitée qu'une seule fois. Une salle sera affectée à chaque thème qui sera analysé au travers de plusieurs questions.*

*Les participants pourront changer de salle à la pause. Il y aura donc 2 séances de 2 heures dans trois salles donc 6 sessions. Il faut contacter 12 à 18 personnes comme animateurs et rapporteurs (qui trouveront eux-mêmes leurs adjoints).*

*Témoignages au sein des sessions : Thierry Saunier exposera en 6 ou 7 minutes l'expérience de développement du CDS 13, faut-il en prévoir d'autres? Avec des intervenants extérieurs à la FFS?*

**Samedi soir** : Apéritif à 19 h, puis repas de gala et soirée dansante

Après analyse des différents devis, il est décidé de retenir les prestations suivantes :

- Menus : choix de **MA CUISINE CHEZ VOUS** pour 19,50 euros, avec buffet de viandes froides (hors café)
- Apéritif : offert par le CDS ou la FFS au choix du CDS
- Orchestre : 800 euros, celui qui a joué au Rassemblement caussenard

Le travail préparatoire à la restitution sera effectué par les rapporteurs durant la soirée. L'impression de cette restitution sera effectuée pour être remise aux participants le lendemain.

**Dimanche** matin : restitution de chaque question en laissant quelques minutes pour des questions. Éventuellement, présence d'un psycho-sociologue qui assisterait aux ateliers et en ferait une restitution « situationnelle ».

Conclusion par Richard Maire et Bernard Lips

Actes : Sujet à discuter avec Jean-Pierre Holvoet

### **3. Journées Nationales de la Spéléologie**

Cette manifestation semble connaître un succès comparable aux années précédentes au vu du nombre d'organisations inscrites sur le site national <http://jns.ffspeleo.fr>.

Les membres du Bureau seront présents localement dans les diverses manifestations. Bernard Lips, et Claude Roche sont invités au Puits Bouillant par le Spéléo club de Chablis.

Une modification de la présentation permettrait d'envisager une réutilisation ultérieure des affiches inutilisées. Cette option n'est pas retenue.

### **4. Centre National de Documentation Spéléologique (CNDS)**

Le CNOSEF a accusé réception de notre demande de subvention auprès du FNDS équipements pour le financement des travaux d'aménagement. Delphine Molas et Claude Roche iront présenter ce dossier si besoin.

Les travaux de renforcement de la dalle du nouveau local sont prévus courant octobre. Nous sommes dans l'attente du planning précis qui permettra de commander la suite des travaux.

Henri Lavictoire répondra au courrier de la DRJS du Rhône concernant l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées.

### **5. Salariés**

Élodie Rousseau est notre nouvelle stagiaire en formation par alternance. Elle consacrera une demie journée par semaine à l'avancement du catalogue de la bibliothèque.

Valérie Place, en contrat d'intérim, remplace Céline Charbonnier en congé maternité. Dans un premier temps, il convient de bien l'aider à définir les priorités pour le travail qui lui est demandé. Toutes les demandes sont à envoyer en copie à Bernard Lips qui fera un point hebdomadaire avec Valérie Place.

Bernard Lips organisera les entretiens annuels avec les salariés en octobre. Laurent Galmiche lui communiquera les éléments principaux de la nouvelle convention collective nationale du sport. L'étude de cette convention est en cours par Edwige Teira et Laurent Galmiche. Il convient notamment d'en préciser le délai maximal d'application.

### **6. Budget**

La subvention du Ministère de l'Intérieur pour le SSF en 2005 pourrait être supérieure à ce qui était espéré au moment de l'AG.

Lors de la réunion des trésoriers de commissions, les différents problèmes avec quelques commissions ont été réglés, notamment en ce qui concerne le retard des pièces comptables

#### Préparation du budget 2006

Pour 2006, on peut craindre une diminution de la subvention jeunesse et sports liée à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi organique relative à la loi de finance (LOLF) qui prévoit l'attribution des subventions en fonction d'indicateurs essentiellement axés sur la compétition.

Prévisions des commissions : l'EFPS s'interroge sur l'achat d'un compresseur utilisé durant les stages (15.000 euros) en remplacement de l'actuel qui devient inutilisable. ; la CREI souhaite acheter deux postes Nicola, un téléphone satellite et des panneaux solaires pour les expéditions. Le bureau n'est pas très favorable à l'acquisition d'un téléphone satellite qui risque d'être en permanence en panne ; le SSF organisera 3 stages de plus qu'en 2005.

Les commissions devront retourner à Laurent Galmiche pour le 1<sup>er</sup> décembre, une note d'orientation avec priorités et tableau chiffré. Les correspondants du CD sont chargés de rappeler l'échéance aux commissions.

Claude Roche regrette d'avoir été écarté de la réunion des trésoriers de commission qui s'est tenue le 3 septembre. Il rappelle que le rendu de comptes des commissions aidées par les subventions ministérielles fait partie intégrante de ses missions.

Vacations Jeunesse et Sports : lors de la réunion des trésoriers de commission, les trésoriers ont souhaité avoir l'aide de la direction technique nationale pour obtenir à nouveau des vacances Jeunesse et Sports. Claude Roche rappelle que depuis 2002, ce sont les régions qui les accordent pour des actions régionales. Elles sont attribuées à des équipes techniques régionales (ETR) ou à des professionnels. La direction technique nationale peut aider les CSR à rédiger ces demandes.

## **7. Secours des Fontanilles**

Une lettre d'information sur la situation sera envoyée la semaine prochaine aux requis. Bernard Lips et Eric Zipper vont demander un rendez-vous spécifique au Ministère de l'intérieur le mois prochain.

## **8. Recensement des équipements et sites de pratique (RES)**

La Lettre de l'élu n° 27 a été envoyée à tous les CDS pour les avertir du travail à réaliser. Les CDS seront contactés par les enquêteurs du MJSVA Il sera nécessaire d'évaluer au fur et à mesure l'implication des CDS.

Afin de réaliser un outil d'exploitation interne à la fédération de ce vaste recensement des zones de pratique de notre activité, Delphine Molas, Claude Roche et Éric Alexis ont rencontré la société de services informatiques PROJPE, société sélectionnée par le MJSVA après appel d'offres pour la réalisation d'un outil informatique d'exploitation du RES. La réunion a permis d'établir la nécessité d'un audit préalable de nos besoins informatiques.

Un devis nous a été communiqué. Le financement serait pris en charge, en tout ou partie, par le MJSVA que Claude Roche contactera pour négocier le montant de la subvention. Le Bureau souhaite que cette subvention couvre la totalité de la prestation commandée. Un vote par correspondance sera demandé au CD. En cas d'accord, Delphine Molas suivra ce projet. Le bureau proposera au CD une dérogation exceptionnelle à la règle des 3 devis dans ce cas particulier, le prestataire étant celui retenu par le ministre après un appel d'offres auprès de 4 sociétés.

Motion mise au vote : « Le Bureau émet un avis favorable au projet de rédaction d'un cahier des charges. Ce projet, présenté par la société PROJPE, choisie par le MJSVA au terme d'un appel d'offres pour la mise en oeuvre du RES, doit viser à l'élaboration d'un outil d'exploitation des éléments issus du RES. »

Le Bureau vote pour à l'unanimité.

## **9. MEDD – BRGM**

Une réunion s'est tenue le 14 septembre au MEDD en présence du BRGM. La discussion a été constructive et il a été convenu de travailler ensemble sur un département pilote pour définir précisément les besoins du ministère. Un compte rendu de cette réunion est en cours de rédaction.

Le CDS 06 est volontaire pour être ce département pilote. Bernard Lips préviendra le BRGM (M. Nédellec) pour qu'il prenne directement contact avec ce CDS. Le bureau suivra au fur et à mesure l'avancement de ce travail.

## **10. Mémento du dirigeant**

La mise à jour du Mémento doit être terminée dans la semaine pour être envoyée avec l'appel de cotisations. Quelques aménagements seront apportés à la maquette :

- nouvelle pagination avec « chapitre + numéro du texte + numéro de page du texte »
- démarrage des textes longs sur un recto, quitte à laisser le verso précédent vierge

- mention que la version de référence du mémento est celle accessible à tout moment sur le site internet fédéral

#### **11. Appel de cotisation 2006**

Le tirage de la totalité des documents prend presque une semaine.

Le courrier sur les EPI doit être encore revu et ne pourra être joint à l'appel de cotisation. La présentation des recommandations fédérales aura lieu lors des États généraux. Ensuite, le texte définitif sera envoyé aux clubs, CDS et CSR. D'ici là, Philippe Kernéis et Claude Roche rédigeront une information (avancement, planning...) à paraître dans la Lettre de l'élu.

Les tarifs de l'assurance proposée aux fédérés pour 2006 sont inchangés, ceux qui concernent l'assurance des locaux baissent de 6%. Sous réserve de l'évolution du logiciel de gestion des adhérents, une réduction de 50% de l'assurance option 1, 2 ou 3 sera proposée aux familles qui comportent au moins quatre personnes fédérées et assurées. Une assurance à demi-tarif sera disponible pour ceux qui prendraient leur licence après le 1<sup>er</sup> juin.

#### **12. Lettre de l'élu n°28**

La parution est prévue dans la deuxième quinzaine d'octobre. Les articles sont à donner pour le 7 octobre.

Une information sera adressée aux clubs pour leur indiquer que la Lettre de l'élu est désormais téléchargeable sur le site internet fédéral.

Le sommaire actuel est :

- éditorial EGS
- CR Bureau juin et septembre (si approuvé)
- CR UIS à Athènes
- entretiens Nelson Paillou
- réunion au MEDD
- Spelunca mémoire
- congrès fédéral à Périgueux
- information sur l'avancement des EPI
- carnet de vie du bénévole

#### **13. Spelunca n°100**

Annick Menier contactera Jean-Yves Bigot pour savoir s'il est envisagé un numéro spécial. Dans ce cas, la commission Publications fera des propositions au Comité directeur.

#### **14. Karstologia n°45-46**

Jean-Yves Bigot demande la possibilité de rajouter un cahier supplémentaire de 16 pages pour le prochain numéro. La question sera posée en Comité directeur.

#### **15. Canyon du Tapoul**

La FFS n'a pas pu ester en justice. Le CD de la FFME, réuni ce week-end, traitera la question.

#### **16. Délégation écoles départementales de spéléologie (EDS)**

Un appel à candidature pour cette délégation a paru dans Spelunca et n'a reçu aucune réponse. Une relance sera faite auprès des CDS qui possèdent une EDS.

Des problèmes sont en suspens, notamment au niveau de l'assurance (notion de clients et de salariés). Une réunion à ce sujet avec Michel Decobert durant les EGS est à envisager.

#### **17. Éducation Nationale**

Une réunion s'est tenue au ministère de l'Éducation nationale le 8 juillet 2005 pour discuter de la rédaction d'une circulaire rendant possible la pratique de la spéléologie à l'école. Suite à l'entrevue, un projet de courrier a été rédigé par le groupe de travail composé de Bernard Chirol, Marc Zanoni et

Bernard Abdilla. Ce courrier arrivé tardivement n'a pu être étudié par le Bureau. Le dossier sera examiné lors de la réunion de Comité Directeur.

#### **18. Congrès 2006**

La tenue du congrès 2006 à Périgueux doit être annoncée largement, en insistant sur la date choisie : les 6, 7 et 8 mai et non pas la Pentecôte avec comme thème l'archéologie souterraine. Une équipe constituée de membres du CDS 24 et du CSR Aquitaine se réunit régulièrement et élabore différents outils pour l'organisation du congrès en s'appuyant sur celui de Narbonne.

#### **19. UIS et FSUE**

UIS : un compte-rendu du congrès tenu en Grèce paraîtra dans la prochaine Lettre de l'élu.

FSUE : un projet d'organisation française d'une rencontre en 2008 sera discuté en Comité directeur.

#### **20. Charte graphique**

La charte actuelle, rétablie et déclinée, sera présentée au prochain Comité directeur par Annick Menier et Laurent Galmiche.

#### **21. CDS 21**

Jean-Pierre Holvoet a été saisi d'une contestation quant au déroulement de la dernière assemblée générale du CDS 21. Après avoir rappelé que l'annulation d'une AG est du ressort des tribunaux, en cas d'échec d'un arbitrage auprès du CNOSF, il a répondu, après examen du procès verbal de l'Assemblée générale qui lui avait été communiqué, que le déroulement des votes ne lui semblait pas de nature à remettre en cause ces élections. Il appartient à chacun de prendre ses responsabilités et de saisir ou non les instances compétentes.

Bernard Lips est également intervenu auprès du CDS 21 pour demander que l'intérêt général des spéléologues du département passe avant des querelles de procédure qui ne font que masquer des problèmes de personnes.

#### **22. SPAM**

Éric Lefèbvre demandera à Raysoft de coder les adresses de courriels du site fédéral afin d'empêcher leur récupération par des logiciels automatiques.

#### **23. Dettes région Normandie**

Un violent orage a détruit le parking de la grotte du Pylône. Le CSR Normandie demande si la FFS peut participer financièrement à la remise en état via une remise de la dette de la région. Face à cette situation, le Bureau décide d'effectuer à la région le reversement de la part régionale des cotisations en 2005. Laurent Galmiche en informera le CSR.

La question de la dette reste en suspens. Bernard Lips préparera un courrier à propos des Grandes carrières de Caumont. Le CSR devrait s'informer si leur assurance couvre ces dégâts.

#### **24. Carnet de vie du bénévole**

Il s'agit d'un mécanisme mis en place par le CNOSF en vue de faciliter la validation des acquis de l'expérience en milieu bénévole. Une information sera passée dans la Lettre de l'élu.

#### **25. Courriers de Michel Douat**

Michel Douat a adressé deux courriers au Président et au Bureau.

Dans le premier, il regrette que Spelunca ait publié un hommage incomplet à Georges Lépineux, alors que dans le même temps il avait été sollicité par Annick Menier. Il y voit un nouveau dysfonctionnement du comité de lecture de Spelunca, faisant suite à la publication d'articles controversés à propos de la Vienne et des Hautes Pyrénées.

Annick Menier, Jean-Yves Bigot et Philippe Drouin verront avec Michel Douat quelle est l'origine de cette incompréhension et ce qu'il y a lieu de faire avec l'article qu'il a rédigé.

Dans son deuxième courrier, signé en tant que grand électeur de la région Aquitaine, Michel Douat s'étonne que Spelunca Librairie ait été présente sur une manifestation extra-fédérale non reconnue par le CDS 64. D'autant que quelques semaines auparavant, Spelunca Librairie n'avait pu se rendre à l'invitation du CSR au rassemblement régional fédéral.

Le Bureau tient à rappeler que Spelunca Librairie est animée par des bénévoles dont la disponibilité reste limitée. L'information relative à la position du CDS par rapport au forum de la montagne des Pyrénées Atlantiques sera communiquée au président de la commission.

Plus généralement, l'échange d'informations entre les échelons national et local est une difficulté récurrente et figure à l'ordre du jour des EGS.

#### **26. "Les sportifs s'engagent pour la sécurité routière"**

Le Comité National Premiers de Cordée organise la 4<sup>ème</sup> édition de l'opération « Les Sportifs s'engagent pour la sécurité routière », et demande aux fédérations sportives leur soutien.

La Comed sera consultée et cette demande sera discutée en Comité directeur.

#### **27. Convention avec la FNRASSEC**

Une réunion s'est tenue entre le SSF et la FNRASSEC (radio-amateurs de la Sécurité civile) en vue d'une convention nationale opérationnelle. Ce projet est soutenu par le ministère et pourrait aboutir début 2006.

#### **28. Courrier Air France**

Le CNOSF souhaite négocier un accord avec Air France, et demande aux fédérations quelle est leur utilisation des transports aériens. Annick Menier prend en charge le dossier et contactera la CREI.

#### **29. CSR de la Réunion**

Le Comité régional de la FFME de la Réunion s'est ému auprès de la DDJS de la dénomination adoptée par notre CSR : « Ligue réunionnaise de canyon – Fédération française de spéléologie ».

La DDJS de la Réunion suggère d'adopter le nom de « Comité régional de spéléologie et de canyon » qui ferait référence d'abord à notre fédération puis à l'activité principale de ce comité. Elle rappelle l'existence d'une convention de gestion nationale de l'activité canyon signée entre la FFME et la FFS, souhaitant que les structures régionales de la Réunion trouvent les voies d'une cohabitation harmonieuse.

Le Bureau est unanimement d'accord avec les avis exprimés par la DDJS et demandera à notre comité régional d'y donner une suite favorable.